

RSI-3 - Championnat Interclubs de Belgique Messieurs & Dames 2025

Messieurs Cat II - III - IV et Dames Cat II - III, Divisions 1

12, 13, 26, 27 avril et 1, 3 mai 2025

* REGLEMENT SPECIFIQUE

* Les Règlements Généraux du Championnat Interclubs de Belgique 2025 et des Compétitions Fédérales sont d'application pour tout point qui ne serait pas couvert par le présent règlement.

0 à VIII cf. RGI - Règlement Général des Championnats Interclubs de Belgique 2025

IX Formule du Championnat

IX-1 Composition des division 1

Sous réserve d'inscription effective des équipes et sur base des résultats du Championnat Interclubs 2024, la 1^{ère} division sera composée de 16 équipes, à savoir :

- Les équipes classées de la 1^{ère} à la 12^{ème} place de la division 1
- Les équipes classées de la 1^{ère} à la 4^{ème} place de la division 2

IX-2 Désignation des terrains

Les rencontres des trois premiers jours du championnat, les quarts de finales et play-offs se joueront sur le même terrain. Les demi-finales et finales se joueront au TBC. Les désignations provisoires et définitives des terrains sont réalisées par le Comité du Championnat.

IX-3 Règle générale pour les rencontres

Toutes les rencontres se jouent en formule Match Play sans handicap.

- Messieurs II et Dames II : 1 foursome suivi de 4 singles
- Messieurs III-IV et Dames III : 5 singles

Chaque match single ou foursome: donne 1 match point par victoire
donne 0 match point par défaite

Chaque rencontre : donne 1 point à l'équipe gagnante
donne 0 point à l'équipe perdante

1. Afin d'éviter une égalité entre deux équipes, tous les matchs se joueront jusqu'au bout, c'est-à-dire que si après 18 trous la partie est « square », celle-ci se poursuivra jusqu'à ce qu'un trou soit gagné par un des joueurs en single.
2. En cas de forfait d'un joueur **AVANT** le début du match, et pour autant qu'il ne puisse pas être remplacé par une réserve, le joueur adverse se verra attribuer le match point gagnant sur un score de 2 up et 1 à jouer.
3. En cas d'abandon d'un joueur **APRES** le début du match, le joueur adverse se verra attribuer le match point, gagnant sur le score acquis au moment de l'abandon avec un minimum de 1 up.
4. Le résultat d'une rencontre entre deux équipes est déterminé par la somme des « match points » obtenus à l'issue des matchs en single par l'ensemble des joueurs de chaque équipe. L'équipe gagnante sera celle qui totalisera le plus grand nombre de match points.
5. En cas d'égalité à la fin d'une rencontre pour laquelle les deux équipes n'ont pu aligner que 4 joueurs, chaque capitaine doit indiquer 1 joueur dans son équipe qui sera opposé au joueur adverse dans un match single « sudden death ». Les joueurs désignés devront figurer obligatoirement sur la feuille de formation du jour.
6. **Exception pendant les finales** : si lors d'une rencontre le résultat est déjà acquis, les derniers matchs s'arrêteront au 18^{ème} trou. Si au bout du 18^{ème} trou le score est « square », les deux joueurs ou camps obtiendront ½ match point et le match s'arrêtera là. Si l'un des matchs a déjà passé le 18^{ème} trou et le résultat de la rencontre est acquis entre-temps, les joueurs terminent le trou et le match est arrêté selon le résultat acquis à l'issue de ce trou.

IX-4 Tableaux des rencontres et classement final

IX-4.1 Rencontres en poules

Subdivision de la division en quatre poules

- Une poule A qui comprend les équipes classées 1, 8, 9 et 16 dans la division
- Une poule B qui comprend les équipes classées 4, 5, 12 et 13 dans la division
- Une poule C qui comprend les équipes classées 3, 6, 11 et 14 dans la division
- Une poule D qui comprend les équipes classées 2, 7, 10 et 15 dans la division

Programme des rencontres en round robin

Dans chaque poule les équipes joueront toutes les unes contre les autres selon la grille suivante :

Dates		Jour des rencontres	Schéma			
			<u>POULE A</u>	<u>POULE B</u>	<u>POULE C</u>	<u>POULE D</u>
Samedi	12 avril	jour 1 des poules	1-16 ; 9-8	4-13 ; 12-5	11-6 ; 3-14	10-7 ; 2-15
Dimanche	13 avril	jour 2 des poules	9-1 ; 8-16	12-4 ; 5-13	6-14 ; 11-3	7-15 ; 10-2
Samedi	26 avril	jour 3 des poules	1-8 ; 16-9	4-5 ; 13-12	3-6 ; 14-11	2-7 ; 15-10

Timing par journée sera publié sur notre site.

Intempéries et circonstances exceptionnelles :

Voire « La procédure pour intempéries et circonstances exceptionnelles »

IX-4.2 Classement dans les poules

Chaque rencontre gagnée rapporte 1 point, chaque rencontre perdue rapporte 0 points.

Les équipes de chaque poule seront classées en fonction du total des points acquis lors des rencontres.

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées selon les critères repris ci-après :

- **entre deux équipes** : la rencontre les opposant sera déterminante pour le classement.
- **entre trois équipes** : selon les critères de départage suivants qui seront utilisés dans l'ordre prévu tant que l'égalité entre les équipes existera:
 - 1) L'équipe ayant remporté le plus de matchs durant toute la compétition en poule.
 - 2) Si l'égalité persiste entre deux équipes, la rencontre les opposant sera déterminante pour le classement.
 - 3) Le plus grand nombre de ups lors des matchs durant toute la compétition en poule.
 - 4) Le plus petit nombre de downs lors des matchs durant toute la compétition en poule.
 - 5) En dernier lieu, par tirage au sort, en présence des capitaines d'équipe.

IX-4.3 Quarts de finale

Les quarts de finale se jouent le **dimanche 27 avril** selon la grille suivante sur base de la place dans les poules.

Rencontre 1 :	1 ^{er} Poule A contre 2 ^{ème} Poule B
Rencontre 2 :	1 ^{er} Poule B contre 2 ^{ème} Poule A
Rencontre 3 :	1 ^{er} Poule C contre 2 ^{ème} Poule D
Rencontre 4 :	1 ^{er} Poule D contre 2 ^{ème} Poule C

IX-4.4 Play-offs

Les play-offs se jouent le **dimanche 27 avril** selon la grille suivante sur base de la place dans le classement intermédiaire.

- Rencontre 5 : 3^{ème} Poule A contre 4^{ème} Poule B
Rencontre 6 : 3^{ème} Poule B contre 4^{ème} Poule A
Rencontre 7 : 3^{ème} Poule C contre 4^{ème} Poule D
Rencontre 8 : 3^{ème} Poule D contre 4^{ème} Poule C

Intempéries et circonstances exceptionnelles :

Voire « La procédure pour intempéries et circonstances exceptionnelles »

IX-4.5 Demi-finales

Les demi-finales se jouent le **jeudi 1 mai** selon la grille suivante sur base des résultats des quarts de finale:

- Rencontre 9 : Gagnant rencontre 1 contre Gagnant rencontre 3
Rencontre 10 : Gagnant rencontre 2 contre Gagnant rencontre 4

Le timing demi-finales sera publié sur le site.

Intempéries et circonstances exceptionnelles :

Voire « La procédure pour intempéries et circonstances exceptionnelles »

IX-4.6 Finale

La finale se joue le **samedi 3 mai** selon la grille suivante :

Finale : Vainqueur Rencontre 9 – Vainqueur Rencontre 10

- Le vainqueur sera l'équipe qui a remporté le plus grand nombre de matchs en finale.
- L'équipe gagnante de la finale est déclarée championne des Interclubs.

Classement final de la division 1

- | | | |
|------------------|---|----------------------|
| 1 ^{er} | vainqueur de la finale : | Champion de Belgique |
| 2 ^{ème} | perdant de la finale : | Runner-Up |
| 3 ^{ème} | perdant de la rencontre 9 ou 10, basé sur le plus grand nombre de matchs gagnés en demi-finale. | |
| 4 ^{ème} | perdant de la rencontre 9 ou 10, basé sur le plus petit nombre de matchs gagnés en demi-finale. | |

En cas d'égalité, le départage se fera sur base du plus grand nombre de ups, puis du plus petit nombre de downs et finalement par tirage au sort.

- | | |
|------------------|---|
| 5 ^{ème} | Perdant de la rencontre 1 ou 2 ou 3 ou 4, basé sur le plus grand nombre de matchs gagnés en quart de finale. |
| 6 ^{ème} | Perdant de la rencontre 1 ou 2 ou 3 ou 4, basé sur le 2 ^{ème} plus grand nombre de matchs gagnés en quart de finale. |
| 7 ^{ème} | Perdant de la rencontre 1 ou 2 ou 3 ou 4, basé sur le 3 ^{ème} plus grand nombre de matchs gagnés en quart de finale. |
| 8 ^{ème} | Perdant de la rencontre 1 ou 2 ou 3 ou 4, basé sur le 4 ^{ème} plus grand nombre de matchs gagnés en quart de finale. |
- En cas d'égalité, le départage se fera sur base du plus grand nombre de matchs gagnés en round robin, puis du plus grand nombre de ups, puis du plus petit nombre de downs et finalement par tirage au sort.

- 9^{ème} Gagnant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- 10^{ème} Gagnant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le 2^{ème} plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- 11^{ème} Gagnant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le 3^{ème} plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- 12^{ème} Gagnant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le 4^{ème} plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- En cas d'égalité, le départage se fera sur base du plus grand nombre de matchs gagnés en round robin, puis du plus grand nombre de ups, puis du plus petit nombre de downs et finalement par tirage au sort.
 - **Les équipes classées de la 1^{ère} à la 12^{ème} place dans le classement final restent en Division 1.**
- 13^{ème} Perdant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- 14^{ème} Perdant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le 2^{ème} plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- 15^{ème} Perdant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le 3^{ème} plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- 16^{ème} Perdant de la rencontre 5 ou 6 ou 7 ou 8, basé sur le 4^{ème} plus grand nombre de matchs gagnés en play-off.
- En cas d'égalité, le départage se fera sur base du plus grand nombre de matchs gagnés en round robin, puis du plus grand nombre de ups, puis du plus petit nombre de downs et finalement par tirage au sort.
 - **Les équipes classées de la 13^{ème} à la 16^{ème} place dans le classement final (perdants des rencontres 5, 6, 7 et 8) descendent en Division 2.**

IX-5 Forfait

IX-5.1 Généralités

- **Toute équipe ne présentant pas un minimum de 4 joueurs déclare forfait.**
- En cas de suspension d'une ou plusieurs équipes « forfait », les équipes non montantes des divisions suivantes bénéficient de cette ou ces vacance(s) pour l'édition suivante du Championnat Interclubs.

IX-5.2 Forfait pendant la période des inscriptions

- Toute équipe qui déclare forfait pendant la période des inscriptions pourra se réinscrire à l'édition suivante du Championnat. Elle sera automatiquement reléguée à la dernière place de la dernière division lors de sa réinscription.

IX-5.3 Forfait après la clôture des inscriptions

- Toute équipe qui déclare forfait après la clôture des inscriptions sera automatiquement reléguée à la dernière place de la dernière division lors de sa réinscription. Le droit d'inscription n'est pas remboursé.
- En cas de forfait d'une équipe après la clôture des inscriptions, l'équipe, qui se trouve **seule** dans la division inférieure à celle de l'équipe qui a déclaré forfait, entrera dans le tableau match play à la place de l'équipe forfait.

IX-5.4 Forfait pour l'une des 3 premières journées de championnat

- Toute équipe qui déclare forfait **pour l'une des 3 premières journées de Championnat** est classée d'office à la dernière place de la division.
- Au cas où une équipe déclare forfait pour l'une des 3 premières journées de championnat :
 - Il est procédé à l'annulation des résultats de tous les matches qu'elle a joués ;
 - Les points obtenus contre cette équipe ne sont pas attribués ;
 - Les rencontres restant à jouer contre l'équipe forfait sont supprimées et les points ne sont pas attribués.

IX-5.5 Forfait pour les quarts de finale, demi-finales et play-offs

- Toute équipe qui déclare **forfait pour les quarts de finales, demi-finales et play-offs du Championnat** est classée d'office à la dernière place de la division.
- Au cas où une équipe déclare forfait pour les quarts de finale, demi-finales ou les play-offs du Championnat, l'équipe adverse se voit attribuer la victoire sur le score de 3-0, les matches étant remportés chacun sur le score de 2 up et 1 à jouer.

IX-5.6 Forfait pour la finale

- Toute équipe qui déclare forfait **pour la finale du Championnat** est classée d'office à la dernière place de la division.
- Au cas où une équipe déclare forfait pour la finale du Championnat, le prix récompensant l'équipe perdante de la finale ne sera pas remis.

X Formation des Equipes

X-1 Généralités

- **Toute équipe doit comprendre au minimum 4 joueurs (cf. IX-5.1).**
- **Au plus tard une demi-heure avant le départ du premier match de la rencontre**, le Capitaine d'équipe doit remplir par écrit la feuille de formation de son équipe et la remettre, éventuellement sous scellés, au secrétariat du club organisateur. Une fois la feuille de formation d'équipe remise au secrétariat du club organisateur, plus aucune modification ne peut y être apportée.
- Quelle que soit la formule de jeu – single ou foursome, le Capitaine d'équipe peut aligner les joueurs dans l'ordre qu'il décide. Les joueurs sont dans l'obligation de respecter cet ordre et de se présenter à l'heure au départ.
- **Un joueur sélectionné dans une équipe prendra part au Championnat en jouant sur son WHS Handicap à la date de référence le 31 octobre 2024.**

X-2 Equipe complète

- Sont repris sur la feuille de formation les noms des titulaires présents sur place et désignés pour prendre part à la rencontre et les noms de deux réserves présentes sur place et désignées pour éventuellement remplacer un titulaire blessé.
- En cas de blessure d'un titulaire désigné, la première réserve doit obligatoirement prendre part à la compétition et ce à l'heure prévue et à la place du joueur blessé.
- En cas de blessure d'un deuxième titulaire désigné, la deuxième réserve doit obligatoirement prendre part à la compétition et ce à l'heure prévue et à la place du joueur blessé.
- En cas de blessure de deux titulaires désignés et de la première réserve, la deuxième réserve doit obligatoirement prendre part à la compétition et ce à l'heure prévue et à la place du premier joueur blessé.
- En cas de blessure désigné et des deux réserves, l'adversaire se verra attribuer le point gagnant avec le score de 2 up et 1 à jouer.

X-3 Equipe incomplète

X-3.1 Equipe incomplète avec un minimum de 4 joueurs

- Au cas où une équipe est incomplète, l'adversaire doit être averti du nombre de joueurs présents.
- Au cas où la feuille de formation renseigne une équipe incomplète, les joueurs présents devront prendre les premiers départs des singles.

Pénalité pour infraction à la règle X-1, X-2 & X-3.1 :

Perte de la rencontre du jour sur le score de 3-0
et sur le score par match de 2 up et 1 à jouer.

Note : Si une équipe est prévenue que l'adversaire a une équipe incomplète après qu'elle ait déjà remis sa composition d'équipe, elle peut recomposer son équipe dans les plus brefs délais



X-3.2 Equipe incomplète de moins de 4 joueurs

- Au cas où la feuille de formation renseigne une équipe incomplète de moins de 4 joueurs, l'équipe sera considérée comme ayant déclaré forfait.

Pénalité pour infraction à la règle X-3.2 :

Application de la règle IX-5.4

Note : A titre d'information, le secrétariat du club organisateur affichera aux valves les feuilles de formation des équipes ¼ d'heure avant le début de la rencontre.

XI Comité de Championnat (Cf. RGI – Règlement Général des Championnats Interclubs de Belgique 2025)

Bruxelles, 10 octobre 2024